

COMPTE RENDU DE LA REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL

MARDI 15 SEPTEMBRE 2020

L'an deux mil vingt, le quinze septembre à 20 h 30, le conseil municipal légalement convoqué, s'est réuni à la mairie de BACILLY, sous la présidence de Monsieur Eric QUINTON, Maire.

Etaient présents : Eric QUINTON, Maire, Jacqueline HIBON, et Michaël ROGER adjoints, Ms Yann POTIER, Daniel ENGUEHARD, Matthieu CUCU, Pascal MORAZIN (Arrivé à 20H55), Mmes Marie-Claude LE TORREC, Jacqueline MOUBECHÉ (partie à 20h52), Solène BEAUDOUIN et Anaïs GUESNET formant la majorité des membres en exercice.

Absents : M. Charly MEYER

Absents excusés : M. Vincent PICARD, Mmes Magalie JOSSEAUME et Michèle DESVAUX

Procuration : Mme Magalie JOSSEAUME a donné procuration à Mme Jacqueline HIBON

Secrétaire de séance : M. Daniel ENGUEHARD

Date de convocation : 09/09/2020

Présents : 10

Votants : 11

Date d'affichage : 22/09/2020

Monsieur le Maire, demande aux membres du conseil l'approbation du procès-verbal de la dernière réunion du 24 juin 2020.

Approbation à l'unanimité.

Madame MOUBECHÉ prend la parole et demande si certaines personnes de l'assemblée pensent suivre la réunion sans porter de masque. Les personnes concernées lui répondent que la distanciation est respectée mais qu'ils ne sont pas contre de le porter. Madame MOUBECHÉ se lève et quitte la séance. Monsieur le Maire demande à tous de porter le masque.

BUDGET COMMUNAL : DECISION MODIFICATIVE N° 1

Monsieur le Maire informe les conseillers que des commissions se sont réunies. Aux vues de décisions (achat de barrières de protection, potelets à mémoire de forme) il y a lieu d'abonder l'opération 63 : Matériel - Outils comme suit :

	Fonctionnement		Investissement	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Prévu B.P. 2020	869 563.32 €	869 563.32 €	226 226.46 €	226 226.46 €
Décision Modificative n° 1				
2158 autres matériels et outillage opération 63			+ 6600.00 €	
2313 Immos en cours-construction opération 62			- 3 850.00 €	
Opération 70			- 2 750.00 €	
TOTAL après DM n° 1	869 563.32 €	869 563.32 €	226 226.46 €	226 226.46 €

Après délibération, le conseil à l'unanimité approuve cette décision modificative.

RESTAURATION SCOLAIRE COMMUNE DE SARTILLY BAIE BOCAGE

Monsieur le Maire donne lecture d'un courrier de la commune de SARTILLY BAIE BOCAGE. Dans ce courrier, la commune de SARTILLY a décidé d'appliquer une tarification différenciée pour le service de cantine scolaire : les enfants extérieurs de SARTILLY fréquentant la cantine seront facturés au prix de 5.20 € du repas.

Il est demandé aux parents de se retourner vers leur commune de résidence afin d'obtenir une participation financière de 1,40€ du repas afin que le coût soit le même pour tous les élèves soit 3.80€.

Après en avoir délibéré, les conseillers, à l'unanimité, ont décidé de ne pas participer aux frais de restauration estimant que la commune possède toutes les structures nécessaires à l'enseignement de maternelle et de primaire et que les parents ont fait le choix d'inscrire leurs enfants hors commune.

RAPPORT DES COMMISSIONS

Monsieur Michaël ROGER fait part de la commission voirie - Bâtiments et aménagement du bourg :

- Pose de barrières métalliques au niveau de l'école maternelle et du Commerce Le bacillais.
- Pose de potelets à mémoire de forme pour remplacer ceux existants en ferraille.
- Remplacement de grilles pluviales.
- Travaux de restauration de voies communales.
- Vérification des blocs secours de l'école maternelle.

Monsieur le Maire ajoute :

- Elagage des haies
- Entretien du bassin de rétention au lotissement du Manoir du Vivier.
- Demande de panneau indication de rue « rue St Gratien ».
- Demande de pose de miroir « sortie de la Grand'Ferme ».
- Pour information, le parquet de la classe des GS-CP a été vitrifié pendant les vacances et les radiateurs ont été changés.
- Une demande a été faite par des particuliers qui seraient intéressés par l'achat d'un petit terrain communal (environ 500m²) qui borde leur propriété. Le Maire se charge de contacter les domaines.

Madame HIBON ajoute

- Refaire le traçage peinture des stationnements au lotissement les Vignes.
- Pose d'un panneau « attention enfants » au lotissement les Vignes.
- Entretien des espaces communaux aux abords du lotissement les Vignes.
- Rappel que le chemin communal bordant le lotissement les Vignes est accessible par tous, notamment aux enfants afin d'y jouer en toute sécurité.
- Voir au lieu-dit les noyers le problème d'écoulement des eaux pluviales.
- Cimetière : traçage de l'agrandissement.
- Choix de nouvelles illuminations de Noël.

QUESTIONS DIVERSES

- Monsieur le Maire informe les conseillers que la commission de contrôle des listes électorales doit être formée. Les conseillers proposent différentes personnes pour la composer. Les personnes seront contactées afin de savoir si cela les intéresse.

Le représentant du conseil municipal est Madame Michèle DESVAUX.

- Monsieur le Maire présente un courriel reçu de la Communauté d'Agglomération Mont-Saint-Michel - Normandie sur la création des commissions de travail thématiques. Il demande si des conseillers sont intéressés à y participer.

Commission urbanisme-habitat-patrimoine-mobilité : M. QUINTON et Mme HIBON

Commission environnement : M. QUINTON et Mme HIBON

Commission culture : Mme LE TORREC, Mme HIBON propose Mme JOSSEAUME, celle-ci étant absente, la question lui sera posée ultérieurement.

Commission action sociale : Mme LE TORREC et M. ROGER

Commission ressources : Mme HIBON

- Monsieur le Maire informe les conseillers que le contrat du photocopieur arrive bientôt à expiration et il présente une proposition de renouvellement. Les conseillers approuvent le contrat de reconduction (changement du matériel et coût moindre du tarif des copies).
- Monsieur le Maire informe les conseillers qu'en 2017, une concession de cimetière avait fait l'objet d'un achat mais la personne n'a jamais, à ce jour, réglé celle-ci malgré les diverses relances de la trésorerie. Les conseillers décident l'annulation de la concession accordée.
- Monsieur le maire présente aux conseillers un courrier de M. David NICOLAS, Président de la Communauté d'Agglomération Mont-Saint-Michel - Normandie. Celui-ci propose de prendre rendez-vous avec son nouveau Directeur Général des Services et les membres du conseil municipal. Plusieurs dates ont été proposées.

Séance levée à 23h45